



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déplacement du préfet à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés le 20 juin 2019

Lors du comité interministériel à l'intégration le 5 juin 2018, le Gouvernement a posé les bases d'une refondation de la politique d'accueil des primo-arrivants ainsi que des réfugiés et a acté la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'accueil et d'intégration, alliant enjeux d'accompagnement individuel et de cohésion sociale.

L'Ain, un territoire d'accueil et d'intégration

En 2018, le département de l'Ain a accueilli 314 bénéficiaires de la protection internationale (ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire).

Les capacités d'hébergement s'adaptent à l'accueil de nouveaux publics. Au-delà des 60 places du centre provisoire d'hébergement de Miribel, ouvert dans les années 1970, un centre de transit pour réfugiés (CTR) a ouvert à Bourg-en-Bresse en avril 2018, accueillant 60 réfugiés subsahariens, en provenance des camps du Tchad et du Niger. En outre, plusieurs familles syriennes ont été accueillies dans plusieurs communes du département.

Un accompagnement renforcé

Les projets développés visent à mettre l'accent sur l'appropriation de la **langue** et des **valeurs de la République**, à renforcer l'accès au **logement**, à la **santé** et à **l'emploi**. L'enjeu est de construire une intégration durable dans notre société, l'obtention du statut de réfugié ne marquant plus la fin d'un accompagnement, mais le début d'un parcours global d'accompagnement.

Des dispositifs spécifiques pour les jeunes de moins de 25 ans

Suite à une expérimentation par la mission locale Bresse-Dombes-Côtière, un parcours d'intégration par l'acquisition de la langue a été mis en place pour permettre aux jeunes de se consacrer entièrement à l'apprentissage du français avant de s'orienter vers un dispositif de droit commun dédié aux jeunes (garantie jeunes, école de la 2^e chance par exemple).

Le programme de la journée du 20 juin

Le 20 juin 2019, dans les locaux de la **mission locale à Bourg-en-Bresse**, une table ronde réunira les acteurs de l'intégration, sous l'égide du préfet :

- 10h30 : introduction par le préfet
- 10h40 : présentation de la garantie jeunes réfugiés et du parcours d'intégration par l'acquisition de la langue (PIAL) par la mission locale avec un temps de présentation par quelques jeunes réfugiés
- 11h00: présentation du programme régional d'intégration des réfugiés (PRIR)
- 11h15: présentation des actions de coordination portées par Ecrit01 en matière d'apprentissage du français
- 11h30: échanges avec les journalistes

La presse est invitée.



pref-communication@ain.gouv.fr

Marie CHAPARD04 74 32 78 33
Claire DECRAUX04 74 32 78 66